

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

**Décision n° 65336 du 7 octobre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « secrétariat »**

NOR : INTJ1927072S

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense;
Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;
Vu la décision n° 88838 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828662S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} novembre 2019 :

Merlaud-Guillot Lionnel NIGEND : 180064 NLS : 8029763

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} novembre 2019 :

Deduit Frank NIGEND : 212741 NLS : 8063670

Guihaire Alexandre NIGEND : 237762 NLS : 8086954

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} novembre 2019 :

Guichard Olivier NIGEND : 166158 NLS : 8022637

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 7 octobre 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*
V. LAMBALLE